

ATTESTATION DE CONFORMITE

LOCAUX A REGLEMENTATION PARTICULIERE ET ASSIMILÉES
SERVICES GENERAUX DE BATIMENTS D'HABITATION

N° 55.1205

Formulaire
obligatoire
différencié
N° 498
du 31/1/82

COTSU
L'Installateur
A. VIGIER

DATE DE VISITE : 03.12.10
DATE DE SIGNATURE : 03.12.10

DETACHEZ DE L'INSTALLATEUR

ADRESSE DE L'INSTALLATEUR

77430 VILLEFRANCHE

COTSU

B.P. 1440 - TEL. 27.14.77

NOUMEA - Nouvelle-Calédonie

L'installateur susmentionné atteste que l'installation électrique
mentionnée ci-dessous est conforme aux règles de sécurité en vigueur.

NOM ET ADRESSE DU PROPRIÉTAIRE

Nom et adresse du client : M. VILLEFRANCHE

FILTRE ECO

NOM DU CLIENT : M. VILLEFRANCHE

ADRESSE DU CHANTIER

Surface au sol : 200 m²

COMPTAGE

FONCTION

MS 4/

SERVICES GENERAUX DE BATIMENTS D'HABITATION

LETTRE D'ACCUEIL

ELEC PLAST

COMPAGNE S.A.S.

PAINTA

DATE DE SIGNATURE : 03.12.10

DESCRIPTIF SOMMAIRE DE L'INSTALLATION ELECTRIQUE ACCOMPAGNANT LE SCHEMA UNIFILAIRE DETAILLE CI-JOINT

Souscripteur : APPLIQUE

Date probable de mise sous tension définitive :

Dès maintenant

Dans le cas d'un établissement recevant du public préciser ici l'effectif maximum admissible :

- (1) Natura ou établissement dans la base concernée.
- (2) Indiquer si il s'agit UGHH (immeuble de Grande Hauteur).
- (3) Spectacles, magasins, restaurant, hôtel, dancing, conférences, enseignement, musées, expositions, établissement sanitaire, culte, banques, bureaux pieds nus couverts, ateliers (menuiserie...), entrepôt, garage...
- (4) Édifice, Chantier, Climatisation, Surpresseurs, Parkings.

IMPORTANT : Votre signature certifie que la présente attestation

L'établissement d'une attestation faisant état de faits matériels inexacts est passible des sanctions édictées par l'article 161 du code pénal.